

# COMMUNE D'HAUTOT-SUR-SEINE

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU MERCREDI 10 AVRIL 2024

Présents : Jean-Louis ROUSSEL, Alain LANGLOIS, Marc DEGRAVE, Catherine CARON-LANGLOIS, Christiane SOUDE, Roger JEAN, Christophe CERQUEIRA, Corinne FOURNIER.

Arrivée de M. Roger TOUZE à 18h45.

Absente : Rosine CAQUELARD

Secrétaire de séance : Alain LANGLOIS

La séance est ouverte à 18h30.

#### **1) Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2024**

*Adopté à l'unanimité des présents*

#### **2) Vote du compte administratif.**

Monsieur le Maire ne participe pas au vote et c'est l'adjoint délégué aux finances, qui demande l'accord et le vote de ce compte qui a été expliqué en commission finances.

*Adopté à l'unanimité des présents*

#### **3) Vote du compte de gestion.**

Monsieur le Maire reprend la présidence du Conseil et c'est l'adjoint délégué aux finances qui explique l'objet des deux comptes qui sont soumis à l'avis de la Trésorerie.

*Adopté à l'unanimité des présents.*

#### **4) Vote du budget primitif 2024.**

Après une réunion préalable de la commission des finances élargie à tout le Conseil, les commentaires et les explications ont été fournies par l'adjoint délégué aux finances. Après quelques ajustements des chiffres, le budget primitif 2024 est proposé au vote des conseillers.

M. le Maire remercie l'adjoint aux finances pour son travail.

*Adopté à l'unanimité des présents.*

#### **5) Vote des taux communaux.**

Comme l'année dernière, Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux de la commune qui restent les mêmes depuis plusieurs années :

- Taxe sur les propriétés Bâties	47,81 %
- Taxe sur les propriétés non Bâties	59,06 %
- Taxe d'habitation	12.82 %

*Adopté à l'unanimité des présents.*

#### **6) Subventions aux associations.**

Un tableau récapitulatif des subventions aux associations est présenté aux membres du Conseil. Plusieurs associations ou clubs bénéficient d'aides identiques à celles de l'an passé. La commune est assez généreuse avec l'école pour permettre des activités et donnant de l'attractivité aux familles.

L'association Voix sur Seine est en suspension d'activité, elle ne demande pas de subvention.

M. Roger JEAN, délégué à ce poste explique que l'association Voix sur Seine a une trésorerie : un concert s'organise, l'association prend en charge la moitié du coût et reversera à l'association qui organise le concert. La collectivité quant à elle, prend en charge la deuxième partie.

*Adopté à l'unanimité des présents.*

## 7) Questions diverses.

a) Le Maire fait un point sur l'avenir du Château et son Parc.

Le bureau d'études de la Métropole finalise le dossier, nous devrions avoir les résultats fin avril/début mai. Primordial pour assurer la sécurité du château pour permettre la continuité des locations.

b) Usine Derichebourg (usine de dépôt de l'autre côté de la seine)

2 initiatives présentes :

- Le Conseil Municipal a contacté la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DRÉAL). Le mur de tas de ferrailles ne devait pas dépasser 6 mètres de hauteur. Dans le cas présent, 12 mètres de haut.

- 3 capteurs sonores vont être installés sur la commune au début du mois de juin.

Le Maire a reçu un courrier du Directeur demandant à maintenir le mur de ferrailles à 12 mètres pour atténuation des bruits de déchargement.

Avis du Conseil Municipal : l'entreprise doit respecter les règles de la DRÉAL.

Une question est posée sur la fréquence d'activité : elle dépend de l'arrivage des bateaux, un bateau prévu par mois. L'activité s'arrête le vendredi midi et reprend le lundi matin.

c) Fin de la régie

Suppression de la manipulation des chèques et des espèces par la mairie.

Dorénavant, lors des locations de salles, le locataire règlera à réception d'un Titre à la Trésorerie.

d) Les crues

Le Maire souligne le geste de solidarité pour déménager le restaurant L'Emeraude (3 personnes de l'équipe municipale et 3 habitants de la commune). Les choses ont changé depuis mars 2020, nous avons été accompagnés par la gendarmerie de Duclair et l'assistance des sapeurs-pompiers. Le restaurant n'a pas été inondé et les deux riverains concernés n'ont pas eu de gros dégâts. Le système de buses a bien fonctionné, relevé point par point jusqu'à la Bouille. Remerciements du Maire.

e) Manifestations

Catherine Caron Langlois, adjointe à la culture explique les animations à venir :

- 05 mai 2024 : l'office de tourisme de Rouen propose un déjeuner champêtre dans le Parc du Château sur inscription 30€ par personne. Un article est paru dans le Paris Normandie ce qui permet un rayonnement pour la commune.

- 26 mai 2024 : chorale à l'église en matinée (flyers à venir avec toutes les informations et diffusion sur le site internet de la commune).

- du 24 juin au 08 juillet 2024 : la compagnie de danse Pavillon-s propose différentes animations artistiques, musicales, danses et théâtrales. Des manifestations seront proposées aux écoles, interventions parents/enfants + animations adultes (flyers à venir) ;

- Cabinet de curiosité sonore ;

- Poétesse : dans le vieux cimetière de l'église, pour recueillir la parole des habitants.

- f) M. le Maire rappelle que le site internet est alimenté chaque jour et en profite pour remercier M. Roger JEAN pour le travail accompli.
  
- g) Effraction de la porte de la chapelle  
Affaire plus importante que le pensait la gendarmerie, plusieurs affaires de vols dans les églises. Des caméras de surveillance sont prévues dans le cadre du réaménagement de la Place de la Mairie.
  
- h) Dépenses dans le domaine informatique  
La gendarmerie invite les mairies à une grande prudence sur les données communales. La commune va établir des devis pour renforcer la sécurité de ses ordinateurs.
  
- i) Plan Communal de sauvegarde  
M. Roger TOUZE en charge du dossier explique qu'il est en cours de révision. Nous sommes en attente du retour du DICRIM (document d'information communal sur les risques majeurs).

La séance est levée à 20h15.

Le secrétaire de séance,

Alain Langlois



Le Maire,

Jean-Louis Roussel

